

Pourquoi créer une entreprise à Dubaï ?

Chaque année de nombreux entrepreneurs décide d'implanter leur entreprise à Dubaï. Une Solution qui présente certains avantages notamment économiques. Pourtant, il est important de se poser les bonnes questions. Comment obtenir le visa de résidence ? Peut-on se faire accompagner par des experts pour une implantation réussie à Dubaï ? Il ne faut pas oublier que les Émirats arabes unis sont très attractifs d'un point de vue économique. La création d'une nouvelle société à Dubaï présente alors de sérieux avantages.

Il ne faut pas confondre free-zone et offshore

Choisir de créer une société free-zone à Dubaï vous permet de ne pas payer légalement des taxes sur les bénéfices et sur les plus-values. Il n'y a pas non plus de retenue à la source sur les dividendes distribués ni de charges sociales. Avec une free-zone, on peut ouvrir des bureaux aux Émirats arabes unis et embaucher du personnel sur place. Un visa de résidence sera attribué au dirigeant de l'entreprise, aux salariés et à leurs familles. La société offshore est non résidente et vous ne pourrez pas embaucher du personnel dans le pays d'accueil. Ce type de société n'est pas recommandé et n'a aucune substance économique.

Facilité d'intégration à Dubaï

Une fois arrivé sur les lieux, il restera à régler de nombreux aspects de la vie courante, hébergement, banque, santé, scolarité des enfants, le permis de conduire. Il n'est pas possible de conduire à Dubaï avec un permis de conduire

européen. En ayant une société à Dubaï, vous bénéficiez d'un total anonymat pour y faire des affaires. C'est l'une des raisons qui attirent de nombreux investisseurs du monde entier. L'absence d'impôt permet de se lancer et d'obtenir l'intégralité des profits. Confidentialité financière, processus d'intégration rapide, la présence de l'investisseur n'est pas requise, créer une entreprise à Dubaï permet de protéger ses ressources. C'est la destination parfaite pour créer une société.